**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** - (1993)

Heft: 54: La "Muba" restera bâloise

Rubrik: Courrier des lecteurs

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pas d'accord.

Quelques remarques sur l'article paru dans le numéro 52-53 (juillet-août 93): "Dépénaliser - pour une politique raisonnable en matière de drogue".

"Il me semble que, jusqu'à maintenant, on ne va pas dans le bon sens en Suisse. Il y a d'abord eu cette distribution de drogue soi-disant sous contrôle médical et autre : on ne joue pas impunément de cette façon avec la drogue. Je pense à une erreur totale et lourde de conséquences. Dans votre article, je lis: "si l'initiative est acceptée, les personnes désireuses d'acheter de la drogue pour leur propre consommation etc., etc." On croit rêver, ou plutôt faire des cauchemars. Avec une autorisation, ou pourrait acheter de la drogue : ça ne va pas dans les têtes! On devient fou! Puis, dans le même sens, en poursuivant la lecture : "si le toxicomane peut se procurer sa dose..." Et le bouquet final: "quand aux drogues dites douces, elles devraient être accessibles sans autorisation" !!! Le GTLS ("...pour la légalisation de stupéfiants") est une institution diabolique qui devrait bien vite s'autodétruire! On ne peut accepter, sauf erreur grave, de parler de "légalisation" de la drogue. Il faut lutter pour la disparition de la drogue, et c'est la seule solution qui ne peut pas passer par la distribution ou la vente de drogues douces : c'est facile de voir qu'on va dans le sens pervers de la chose. Dieu veuille faire réussir l'initiative, seule raisonnable, en cours démarrage en Suisse : "pour une jeunesse sans drogue".

Melle Ferrari, Maîche.

### Nostalgie française pour villages suisses

"Etre amoureux des petits villages suisses se conçoit et se comprend aisément. Ils sont tellement propres, tellement attirants et tellement fleuris. Pour un Français d'origine, marié à une Suissesse née en France, depuis plus de quarante-cinq années, dont les parents originaires du canton de Fribourg émigrèrent en ce bon pays gaulois pour raisons familiales, c'est une joie sans cesse ravivée pour lui d'être fort souvent l'hôte de ce charmant petit village d'Onnens (FR), dont le nom fleure bon le territoire suisse romand. Toutes les fois que faire se peut, y retrouver ces bons vieux oncles et leurs nombreuses familles est sans cesse un plaisir renouvelé. L'accent est très souvent mélangé à des mots à consonance de vieux français que le modernisme a fait quelque peu oublier, mais heureusement, fort à propos repris par le Messager dans sa rubrique "Lexique du parler suisse romand", permettant ainsi à ceux qui les écoutent d'en comprendre parfaitement le sens, restant très sensibilisés à ce français, qu'incontestablement leurs ancêtres utilisèrent...

Bien qu'étranger, souligner cette attirance n'est pas un vain mot. Nostalgie oblige!"

M. F. Boucheix, Schiltigheim.

# Montres en or? A vos lunettes! (Messager n° 52/

"L'information que "les lingots suisses du titre 999.9/1000 laisseront tomber leur dernier 9" est fausse. La qualité 999.0/1000 pour les lingots d'or poids brut 1kg est rarement demandée - plutôt à destination du Moven-Orient."

> M. K. Schattmeier, Crédit de la Bourse, Paris.

## La Suisse reconnaît un nouveau métal précieux (Messager n°52/53)



MÉTAUX PRÉCIEUX

"Dès 1979, les principaux opérateurs actifs sur les marchés des métaux précieux de Zurich et de Londres ont établi un premier standard international pour les barres admises à la livraison (palladium et platine, titre 999.5/1000) en établissant une liste commune de fondeurs reconnus. Depuis le 3 avril 1989, les membres du London Platinum and Palladium Market (LPPM) et les trois membres du pool zurichois (SBS, UBS, CS) représentés au sein du LPPM par leurs sièges londoniens, établirent un fixage journalier pour les cours du platine et du palladium. Il paraît normal que le gérant d'une société de diffusion de produits britanniques (JM+ Brandenberger ZH) estime que la Suisse devrait se borner à travailler les métaux nobles traditionnels, car des sociétés suisses telles que Métaux Précieux Sa Metalor à Neuchâtel, Cendres et Métaux à Bienne, UGDO à Genève, Valcambi et Argor au Tessin, représentent une concurrence redoutable dans le domaine des métaux précieux

pour les Anglais. Notre industrie suisse détient une place très importante dans l'utilisation du palladium, dans l'art dentaire et les produits de Metalor sont diffusés en France par la société Suissor SA à Angers.

Lecteur assidu de Messager Suisse, je ne pouvais m'empêcher de vous communiquer une

Ш IOTHEQUE NATIONAL HOLLWYLSTRASSE 3003 54 15 CH 99

pas. et qui furem enchaines de voir ce site, ce monument si beau, si vieux et vénérable. J'imagine que tous les Suisses doivent éprouver autant de douleur que j'en éprouve. C'est pour cela que je vous écris et cette modeste lettre est écrite pour vous dire que nous partageons votre peine. Bien sûr, ce pont sera, à coup sûr, reconstruit, mais seulement avec du bois du XXème siècle, à la place du vieux bois du XIVème et les 111 peintures sur bois du XVIIème sont bel et bien parties en fumée pour toujours.

Peut-être trouverez-vous à ma lettre une allure de condoléances. Je l'ai voulue ainsi, en effet."

> M.A. Dessouche, St Etienne